

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Présentation conforme à la directive européenne 2001/58/CE en application de la directive 1999/45/CE. Classification et étiquetage selon les arrêtés fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité.	
<b>1 IDENTIFICATION</b> 1.1 Identification du produit 1.2 Identification de la société 1.3 N° d'appel d'urgence : ORFILA	<b>1</b> <b>1.1 TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF DES PLÂTRES HUMIDES ET MOISIS</b> <b>1.2 MATPRO SAS</b> 111, AVENUE DU DOUARD – ZI LES PALUDS – 13400 AUBAGNE – FRANCE Tél : +33 (0) 4 42 01 09 09 Courriel : <a href="mailto:contact@materiaux-produits.com">contact@materiaux-produits.com</a> Site : <a href="http://www.materiaux-produits.com">www.materiaux-produits.com</a> <b>1.3</b> Tél : +33 (0) 1 45 42 59 59
<b>2 IDENTIFICATION DES DANGERS</b>	<b>2</b> Préparation classée comme dangereuse au sens de la directive 1999/45/CE. R10 Inflammable, R65 : Nocif peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion, R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut former des mélanges air-vapeur inflammables ou explosifs. Eviter toute accumulation de charge électrostatique. Conserver hors de la portée des enfants.
<b>3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS</b>	<b>3</b> <b>Substances contribuant aux dangers :</b> Hydrocarbure aliphatique (N°Cas 64742-48-9), Xn, R10, R65, R66 – Teneur >50% et < 100 % poids par poids <b>Substances classées comme "dangereuses" :</b> composés de tributylétain à l'exception de ceux nommément désignés dans N°Id : 050-008-00-3 : Teneur <=1% - T, R25-48/23/25 – Xn, R21 – Xi, R36/37/38 – N, R50 – Teneur <=1%.
<b>4 PREMIERS SECOURS</b> 4.1 Après inhalation 4.2 Après contact avec la peau 4.3 Après contact avec les yeux 4.4 Après ingestion	<b>4</b> D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS RIEN FAIRE INGERER A UNE PERSONNE INCONSCIENTE. 4.1 Respirer de l'air frais - En cas de malaise consulter un médecin 4.2 Enlever les vêtements souillés et laver abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes. Si des lésions cutanées apparaissent ou si la contamination est étendue, consulter un médecin. 4.3 Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes- Consulter un médecin si une douleur ou une gêne persiste. 4.4 Ne pas faire vomir ni donner à boire - Consulter un médecin
<b>5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b> 5.1 Moyens d'extinction appropriés 5.2 Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité 5.3 Risque particulier résultant de l'exposition au produit en tant que tel, aux produits de la combustion, aux gaz produits 5.4 Equipement de protection spécial	<b>5</b> <b>Liquide inflammable</b> , limite d'explosivité dans l'air de 0,6 à 6,5 % en volume. 5.1 Brouillard d'eau, mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) 5.2 Jet d'eau sous pression 5.3 Les vapeurs plus lourdes que l'air se répandent sur le sol et peuvent s'enflammer à distance. Le produit entretien la combustion. 5.4 Equipement de sécurité total (vêtements, appareil respiratoire autonome...)
<b>6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</b> 6.1 Mesures de protection individuelle 6.2 Mesures de protection de l'environnement 6.3 Méthode de nettoyage et d'absorption	<b>6</b> Eliminer toutes sources d'ignition, ventiler les locaux, éviter d'inhaler les vapeurs, porter un appareil respiratoire autonome isolant. 6.1 Aérer les locaux, port de gants et lunettes. 6.2 Empêcher la contamination des eaux superficielles et souterraines. 6.3 Contenir et/ou recueillir le produit avec des matériaux absorbants (sable, terre). Nettoyer les surfaces contaminées avec une solution aqueuse détergente, qui devra ensuite être conservée (déchet contaminé à traiter)
<b>7 MANIPULATION ET STOCKAGE</b> 7.1 Manipulation 7.2 Stockage	<b>7</b> Eviter l'exposition de la femme enceinte, ou à défaut limiter cette exposition à des concentrations atmosphériques les plus faibles possibles. 7.1 Manipuler avec précaution. Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'usage. 7.2 Stocker le récipient dans son emballage d'origine bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé à l'abri des sources d'ignition et des produits oxydants (ne pas réutiliser les emballages vides). Le transvasement d'un produit requiert l'utilisation d'un matériel ADF, il doit s'effectuer sans air ou oxygène comprimé. Stocker dans des récipients en acier au carbone ou inoxydable, en polyéthylène, polypropylène, en polyester ou en téflon.

**NOM DU PRODUIT : TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF DES PLÂTRES HUMIDES ET MOISIS**

<b>8</b>	<b>CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	<b>8</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. et se laver les mains après.
8.1	Mesures permettant la réduction de l'exposition	8.1	Assurer une bonne ventilation lors de l'application
8.2	Valeurs limites à contrôler sur le lieu de travail	8.2	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après toute utilisation.
8.3	Protections individuelles :	8.3	
8.3.1	Protection respiratoire	8.3.1	Dans le cas d'une surexposition aux vapeurs : appareil respiratoire adapté
8.3.2	Protection de la peau	8.3.2	Vêtements de protection
8.3.3	Protection des mains	8.3.3	Gants de protection étanches (Spécifiques aux hydrocarbures)
8.3.4	Protection des yeux	8.3.4	Lunettes de protection
<b>9</b>	<b>PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>	<b>9</b>	<b>PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite...)</b>
9.1	Forme : Liquide fluide limpide	9.10	Auto-inflammabilité : ND
9.2	Couleur : Incolore	9.11	Limites d'explosivité dans l'air : ND
9.3	Odeur : Caractéristique d'hydrocarbure aliphatique désaromatisé	9.12	Propriétés comburantes : ND
9.4	p.H: Non concerné	9.13	Pression de vapeur ND
9.5	Viscosité : ND	9.14	Densité : 0,79
9.6	Point / intervalle d'ébullition : entre 145 - 200°C	9.15	Solubilité dans l'eau : Non
9.7	Point de congélation / fusion : < -20°C	9.16	Solubilité dans les solvants : Solvants pétroliers
9.8	Intervalle de Point d'éclair : 23°C < PE <= 55°C		ND : Non Déterminé
9.9	Inflammabilité : ND		
<b>10</b>	<b>STABILITE ET REACTIVITE</b>	<b>10</b>	Stable dans les conditions normales.
10.1	Conditions à éviter	10.1	Ne pas stocker dans des récipients en caoutchouc, EPDM et polystyrène
10.2	Matières à éviter	10.2	Agents oxydants forts et acides forts.
10.3	Produits de décomposition dangereux	10.3	Monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète.
<b>11</b>	<b>INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b>	<b>11</b>	
11.1	Inhalation	11.1	Irritations des voies respiratoires en forte concentration (risque de céphalée) par inhalation. Peut provoquer des migraines, vertiges, être anesthésiques et avoir des effets négatifs sur le système nerveux central.
11.2	Ingestion	11.2	L'aspiration accidentelle de faibles quantités de liquide dans les poumons lors de l'ingestion ou de vomissements peut provoquer des lésions pulmonaires.
11.3	Contact avec la peau et les yeux	11.3	Irritations par contact avec la peau et les yeux. Des contacts fréquents et prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau, aboutissant à une gêne et à une dermite. Irritation des muqueuses oculaires et conjonctivites.
<b>12</b>	<b>INFORMATIONS ECOLOGIQUES</b>	<b>12</b>	
12.1	Dégradabilité	12.1	Substance extrêmement volatile qui s'évapore rapidement dans l'air.
12.2	Toxicité aquatique	12.2	ND
12.3	Toxicité écologique	12.3	Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel. Ne pas utiliser de produits dispersants en cas de pollution du milieu naturel.
<b>13</b>	<b>CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</b>	<b>13</b>	Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales. Incinérer dans une installation agréée.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Numéro ONU : 1993

		R.T.M.D.	RID/ADR 2001	IMDG MARITIME	OACI AERIEN
14.1	Classe		3.31°c)	Classe 3.3	3
14.2	Groupe, chiffre ou page		Emb III	Groupe III	
14.3	Etiquettes		3		
14.4	Code danger				
14.5	Code matière		1993	1993	1993
	Code de classification		F1		

**NOM DU PRODUIT : TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF DES PLÂTRES HUMIDES ET MOISIS**

<p><b>15</b> <b>INFORMATIONS REGLEMENTAIRES</b>                  15.1 <i>Classification et étiquetage</i>                  15.2 <i>Symboles de danger</i>                  15.3 <i>Phrases R</i>                   15.4 <i>Phrases S</i>                   15.5 <i>Prescriptions nationales</i></p>	<p><b>15</b>                  15.1 Selon les directives C.E.E 1999/45/CE                  15.2 Inflammable, Xn Nocif                  15.3 R10 inflammable                  R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.                  R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.                  15.4 S2 : Conserver hors de la portée des enfants.                  S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.                  S23 : Ne pas respirer les vapeurs.                  S24: Eviter le contact avec la peau.                  S43a : En cas d'incendie, utiliser du sable, de la terre, une poudre chimique ou de la mousse.                  S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.                  15.5 Se reporter à l'ensemble des textes officiels.</p>
<p><b>16</b> <b>AUTRES INFORMATIONS</b></p>	<p><b>16</b> Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.                  Phrases R concernant les "substances classées comme dangereuses" (point 2) :                  R21 : Nocif par contact avec la peau                  R25 : Toxique en cas d'ingestion                  R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.                  R48/23/25 : Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.                  R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p>

ND : Non Déterminé

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du 22/06/2012.

Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.